



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES
AU 30 SEPTEMBRE 2019

(unité : en 1000 DT)

LIBELLES	3ème Trimestre 2019	3ème Trimestre 2018	au 30.09.2019	au 30.09.2018	au 31.12.2018 **	Variations Sept 2019 / Sept 2018
1- Produits d'exploitation bancaire	345 097	280 085	968 861	773 530	1 075 018	25,3%
a- Intérêts	283 824	221 908	786 343	607 291	850 802	29,5%
b- Commissions en produits	32 038	30 534	88 981	80 413	110 272	10,7%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	6 566	7 354	23 109	20 428	27 246	13,1%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	22 669	20 289	70 428	65 398	86 698	7,7%
2- Charges d'exploitation bancaire	174 281	137 976	492 102	374 987	521 264	31,2%
a- Intérêts encourus	173 539	137 070	490 030	372 621	518 398	31,5%
b- Commissions encourues	742	906	2 072	2 366	2 866	-12,4%
3- Produit net bancaire	170 816	142 109	476 759	398 543	553 754	19,6%
4- Autres produits d'exploitation	1 014	149	583	578	792	0,9%
5- Charges opératoires, dont :	71 578	65 168	210 849	187 987	266 039	12,2%
a- Frais du personnel	51 302	44 712	158 569	136 884	196 387	15,8%
b- Charges Générales d'exploitation	17 530	18 414	44 434	45 228	60 536	-1,8%
6- Structure du portefeuille			1 619 889	1 618 060	1 542 036	0,1%
a- Portefeuille titres-commercial			12 218	84 393	3 694	-85,5%
b- Portefeuille d'investissement			1 607 671	1 533 667	1 538 342	4,8%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			10 725 945	9 438 067	9 259 078	13,6%
8- Encours des dépôts, dont :			8 433 714	7 502 854	7 799 985	12,4%
a- Dépôts à vue			2 411 157	2 191 522	2 189 348	10,0%
b- Dépôts d'épargne			2 812 142	2 665 498	2 673 161	5,5%
9- Emprunts et ressources spéciales			596 272	614 778	624 767	-3,0%
10- Capitaux Propres *			1 152 228	977 139	976 621	17,9%

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres approuvés par l'AGO du 29/04/2019



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS **DE LA BNA ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Les indicateurs arrêtés au 30 Septembre 2019 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2018 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.09.2019 et au 30.09.2018 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU TROISIEME TRIMESTRE 2019

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **10.726** millions de dinars au 30.09.2019 contre **9.438** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **13,6%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Septembre 2018 et Septembre 2019 une augmentation de **931** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **12,4%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **969** millions de dinars au 30.09.2019 contre **774** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant une augmentation de **195** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **25,3%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de **117** millions de dinars, passant de **375** millions de dinars au 30.09.2018 à **492** millions de dinars au 30.09.2019, soit un taux de progression de **31,2%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **477** millions de dinars au 30.09.2019 contre **398** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **19,6%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **12,2%** entre Septembre 2018 et Septembre 2019 passant de **188** millions de dinars au 30.09.2018 à **211** millions de dinars au 30.09.2019.



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS **DE LA BNA ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Les indicateurs arrêtés au 30 Septembre 2019 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2018 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.09.2019 et au 30.09.2018 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU TROISIEME TRIMESTRE 2019

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **10.726** millions de dinars au 30.09.2019 contre **9.438** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **13,6%**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Septembre 2018 et Septembre 2019 une augmentation de **931** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **12,4%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **969** millions de dinars au 30.09.2019 contre **774** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant une augmentation de **195** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **25,3%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de **117** millions de dinars, passant de **375** millions de dinars au 30.09.2018 à **492** millions de dinars au 30.09.2019, soit un taux de progression de **31,2%**.

- Le produit net bancaire s'est établi à **477** millions de dinars au 30.09.2019 contre **398** millions de dinars au 30.09.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **19,6%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **12,2%** entre Septembre 2018 et Septembre 2019 passant de **188** millions de dinars au 30.09.2018 à **211** millions de dinars au 30.09.2019.